

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/11/26-08

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 novembre 2019,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu le code de l'Éducation,

DÉCIDE :

OBJET : Création du BAIM

Le conseil d'administration approuve la création d'un budget annexe immobilier (BAIM) telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée avec 30 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 26 novembre 2019

Simone BONNAFOUS
Administrative Provisoire
d'Aix-Marseille Université

